

## **Le CRP Bretagne pour une PAC plus solidaire entre les filières**

A l'occasion de la table ronde organisée à l'Assemblée Générale d'INAPORC, le Président du Comité Régional Porcin de Bretagne, Fortuné LE CALVE, a porté l'idée de réserver, dans la PAC post 2013, une quote-part du budget DPU (1 milliard sur 10 milliards) qui pourrait flotter d'une production à l'autre en fonction des situations conjoncturelles. Il suffirait par exemple de 250 millions d'euros pour combler une perte de 10 ct / kg de porc charcutier produit.

Quand les céréales sont à 200 euros/tonne avec, pour les céréaliers, des prélèvements élevés en MSA et en impôts, pourquoi ne pas flécher une partie du budget DPU vers les productions animales victimes de la flambée des prix des matières premières, avec des éleveurs confrontés à des pertes ?

A l'heure où les céréaliers manifestent leur volonté de solidarité par des déclarations d'intention en matière de contractualisation « végétale / animale », le Comité Régional Porcin de Bretagne considère que la voie la plus simple pour mettre en œuvre cette solidarité serait de redéfinir les règles de distribution des aides publiques, notamment des DPU.

Le Comité Régional Porcin ne demande pas aux céréaliers de vendre leurs produits en-dessous du prix de marché et est très septique sur les avancées concrètes que pourrait apporter l'accord inter-filières du 15 juin 2011. La réforme des aides PAC serait, elle, concrète en monnaie sonnante et trébuchante.

Cette orientation, visant à conforter les filières viande sur le territoire européen, contribuerait à préserver durablement les débouchés locaux des céréales produites en Europe.